

RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE VIRTUELLE
30 JUIN 2020
19H
ZOOM – DIFFUSÉ EN DIRECT SUR YOUTUBE

Présents-te : Jean-Pierre Ouellet Maire
Pierre Milliard Directeur général
Francine Bossé Directrice générale adjointe, greffière

Conseillères-ers présentes-s :

Quartier Saint-François : Rino Levasseur Pierrette Bouchard
Quartier Clair: Steve Cyr
Quartier Baker-Brook: Francine Caron Georges Michaud
Quartier Saint-Hilaire : Nathalie Toussaint Michel J. Morin

Absent : Carl Sawyer, congé de maladie

Invités : Messieurs Éric Long et Vincent Dubé de la Firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton – Présentation des états financiers 2019.

Monsieur Adrien Prado – Technicien (CSRNO) pour le déroulement de la réunion sur YouTube

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h. Monsieur le maire souhaite la bienvenue.

2. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Le maire demande les présences au Conseil. Une absence – le conseiller Carl Sawyer. Le quorum est constaté.

DOCUMENT D'INFORMATION DESTINÉ AU PUBLIC EST SUR LA PAGE DU SITE WEB

Le maire demande au public de prendre quelques minutes afin de lire les informations concernant le déroulement de la réunion virtuelle.



3. DÉCLARATION DIVULGUANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS

Le maire demande à savoir s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points de l'Ordre du Jour. Il n'y a aucune déclaration divulguant un conflit d'intérêts.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution no. 2020-06-30(1)

Proposé par la conseillère Francine Caron

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du Jour tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.

5. ARRÊTÉS MUNICIPAUX, PROCÉDURES, DIRECTIVES ET OUTILS ADMINISTRATIFS

Modification à l'Arrêté no. 2017-01 – Arrêté procédural du Conseil de la Communauté rurale de Haut-Madawaska

a) 1^{ière} Lecture (par son titre) de l'Arrêté 2020-13 - Arrêté modifiant l'Arrêté no. 2017-01 – Arrêté procédural du Conseil de la Communauté rurale de Haut-Madawaska

Résolution no. 2020-06-30(2)

Proposé par la conseillère Nathalie Toussaint

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte la 1^{ière} Lecture (par son titre) de l'Arrêté 2020-13 - Arrêté modifiant l'Arrêté no. 2017-01 – Arrêté procédural du Conseil de la Communauté rurale de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

b) 2^{ième} Lecture (par son titre) de l'Arrêté 2020-13 – Arrêté modifiant l'Arrêté no. 2017-01 – Arrêté procédural du Conseil de la Communauté rurale de Haut-Madawaska

Résolution no. 2020-06-30(3)

Proposé par la conseillère Nathalie Toussaint

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte la 2^{ième} Lecture (par son titre) de l'Arrêté 2020-13 – Arrêté modifiant l'Arrêté no. 2017-01 – Arrêté procédural du Conseil de la Communauté rurale de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

c) 3^{ième} Lecture (par sous-titre), de l'Arrêté no. 2020-13 - Arrêté modifiant l'Arrêté no. 2017-01 – Arrêté procédural du Conseil de la Communauté

rurale de Haut-Madawaska. Selon l'article 15(3) – Un sommaire peut être lu de la *Loi sur la gouvernance locale*, L. N.B. 2017, chapitre 18.

Résolution no. 2020-06-30(4)

Proposé par la conseillère Nathalie Toussaint

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte la 3^{ième} Lecture (par sous-titre) de l'Arrêté no. 2020-13 – Arrêté modifiant l'Arrêté no. 2017-01 – Arrêté procédural du Conseil de la Communauté rurale de Haut-Madawaska. Selon l'article 15(3) – Un sommaire peut être lu de la *Loi sur la gouvernance locale*, L. N.B. 2017, chapitre 18.

Motion adoptée.

- d) 3^{ième} Lecture (par son titre) et adoption de l'Arrêté no. 2020-13 – Arrêté no. 2020-13 – Arrêté modifiant l'Arrêté 2017-01 – Arrêté procédural du Conseil de la Communauté rurale de Haut-Madawaska**

Résolution no. 2020-06-30(5)

Proposé par la conseillère Nathalie Toussaint

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte la 3^{ième} Lecture (par son titre) de l'Arrêté no. 2020-13 – Arrêté modifiant l'Arrêté 2017-01 – Arrêté procédural du Conseil de la Communauté rurale de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

- e) Présentation des états financiers 2019 par Messieurs Éric Long et Vincent Dubé de la Firme Raymond Chabot Grant Thornton**

Le maire invite Monsieur Éric Long, accompagné de Monsieur Dubé à faire la présentation.

Résolution no. 2020-06-30(6)

Proposé par la conseillère Nathalie Toussaint

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte les états financiers 2019 tels qu'ils ont été présentés, avec un surplus de 5 302 \$ dans le Fonds de Fonctionnement général et un déficit de (99 280 \$) dans le Fonds de Fonctionnement d'Eau et égouts.

Motion adoptée.

- f) Adoption de l'Arrêté no. 2020-08 – Arrêté concernant l'établissement du Code de Déontologie pour les membres du Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska**

1^{ière} Lecture (pas son titre) de l'Arrêté no. 2020-08 – Arrêté concernant l'établissement du Code de Déontologie pour les membres du Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska

Résolution no. 2020-06-30(7)

Proposé par la conseillère Nathalie Toussaint

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte la 1^{ère} Lecture (par son titre) de l'Arrêté no. 2020-08 – Arrêté concernant l'établissement du Code de Déontologie pour les membres du Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

g) 2^{ème} Lecture (par son titre) de l'Arrêté no. 2020-08 – Arrêté concernant l'établissement du Code de Déontologie pour les membres du Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska

Résolution no. 2020-06-30(8)

Proposé par la conseillère Nathalie Toussaint

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte la 2^{ème} Lecture (par son titre) de l'Arrêté no. 2020-.08 – Arrêté concernant l'établissement du Code de Déontologie pour les membres du Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

3^{ème} Lecture (par sous-titre) de l'Arrêté no. 2020-08 – Arrêté concernant l'établissement du Code de Déontologie pour les membres du Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska. Selon l'article 15(3) – Un sommaire peut être lu de la *Loi sur la gouvernance locale*, L. N.B. 2017, chapitre 18.

h) Résolution no. 2020-06-30(9)

Proposé par la conseillère Nathalie Toussaint

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte la 3^{ème} Lecture (par sous-titre), de l'Arrêté no. 2020-08 – Arrêté concernant l'établissement du Code de Déontologie pour les membres du Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska. Selon l'article 15(3) – Un sommaire peut être lu de la *Loi sur la gouvernance locale*, L. N.B. 2017, chapitre 18.

Motion adoptée.

i) 3^{ème} Lecture (par titre) et adoption de l'Arrêté no. 2020-08 – Arrêté concernant l'établissement du Code de Déontologie pour les membres du Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska

Résolution no. 2020-06-30(10)

Proposé par la conseillère Nathalie Toussaint

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte la 3^{ème} Lecture (par son titre) de l'Arrêté no. 2020-08 – Arrêté concernant l'établissement du Code de Déontologie pour les membres du Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

6. RÉSOLUTIONS

a) **Nomination d'un auditeur pour l'année 2021**

Résolution no. 2020-06-30(11)

Proposé par la conseillère Nathalie Toussaint

Appuyé par le conseiller Rino Levasseur

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska, tel que prescrit par la Loi sur la gouvernance locale, L. N.B., 2017, chapitre 18 – Article 79 – Attributions de l'auditeur, nomme la Firme Raymond Chabot Grand Thornton, l'auditeur, pour l'année 2021.

Motion adoptée.

b) **Adopter la soumission de la Compagnie Jambettes pour la réalisation d'un parc d'amusement dans le quartier de Saint-Hilaire**

Résolution no. 2020-06-30(12)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par la conseillère Nathalie Toussaint

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska accepte la soumission de la Compagnie Jambettes pour réaliser la conception d'un parc d'amusement et d'en faire l'installation dans le quartier Saint-Hilaire pour un montant de 105 482,84 \$, taxe incluse. Ce projet fait partie du Fonds de la taxe sur l'essence, d'un montant de 189 041 \$, pour des projets admissibles qui seront réalisés dans les anciens Districts services locaux (DSL) advenant que la Communauté rurale soit incorporée. La Communauté rurale a été incorporé le 1^{er} juillet 2017.

Motion adoptée.

c) **Accepter la soumission de la Compagnie MicMac & Fire Safety Source Ltd.**

Résolution no. 2020-06-30(13)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par la conseillère Francine Caron

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska accepte la soumission de la compagnie MicMac & Fire Safety Source Ltd., pour faire l'achat d'un camion d'incendie (Pierce Stock FXP Pumper w/Foam # 34089) au montant de 488 337,16 \$, taxe incluse. Ce projet fait partie de l'Ordre ministérielle 20-0019.

Motion adoptée.

d) **Adopter la Politique culturelle de la Communauté de Haut-Madawaska**

Le maire en donne une brève description.

Résolution no. 2020-06-30(14)

Proposé par la conseillère Pierrette Bouchard

Appuyé par le conseiller Steve Cyr

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte la Politique culturelle de la Communauté de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

- e) **Abroger la résolution no. 2017-07-11(4) – Nomination du maire suppléant et nommer un nouveau maire suppléant**

Résolution no. 2020-06-30(15)

Proposé par le conseiller Rino Levasseur

Appuyé par le conseiller Michel J. Morin

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska abroge la résolution no. 2017-07-11(4) – Nomination du maire suppléant et, tel que prescrit par l'Arrêté no. 2017-01 – Arrêté Procédural du Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska, article 37, ainsi que du paragraphe 48(3) de la *Loi sur la gouvernance locale*, L. N.B., 2017, chapitre 18, le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska nomme Madame Nathalie Toussaint maire suppléante.

Motion adoptée.

- f) **Abroger la résolution no. 2017-07-11(3) – Nomination des comités et nommer les nouveaux représentants des comités internes**

Résolution no. 2020-06-30(16)

Proposé par le conseiller Steve Cyr

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska abroge la résolution no. 2017-07-11(3) – Nomination des comités et, tel que prescrit par l'Arrêté no. 2017-01 – Arrêté Procédural du Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska, article 11, que la liste des nouveaux représentants des comités internes, telle que spécifiée ci-dessous soit adoptée.

Sports, Loisirs, Parcs, Programmation, Carnaval et Festival

Présidente : Francine Caron, Vice-président : Carl Sawyer

Urgence, Sécurité, Pompiers

Président : Georges Michaud, Vice-président : Rino Levasseur

Urbanisme, Environnement et Développement durable

Président : Michel J. Morin, Vice-président : Steve Cyr

Développement économique, Touristique, Immigration et Politique d'accroissement de la population

Président : Rino Levasseur, Vice-président : Michel Morin

Développement communautaire, Gestion du patrimoine, Vie culturelle

Présidente : Pierrette Bouchard, Vice-présidente : Nathalie Toussaint

Embellissement des collectivités, des Lieux dangereux et inesthétiques

Président : Carl Sawyer, Vice-présidente : Francine Caron

Gestion du personnel, Finances et Budget

Président : Georges Michaud, Vice-président : Steve Cyr

Travaux publics, Eau et égouts, et Gestion des déchets

Président : Steve Cyr, Vice-présidente : Pierrette Bouchard

Motion adoptée.

g) Accepter la soumission de Northwest Sanitation Services Ltd.

Résolution no. 2020-06-30(17)

Proposé par la conseillère Francine Caron

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska accepte la soumission de la Compagnie Northwest Sanitation Services Ltd. pour effectuer le service de la collecte des déchets et des matières recyclables pour un contrat s'échelonnant sur cinq (5) ans, soit du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2025. Le montant pour la première année du contrat est de 256 090,06 \$ + taxe. Selon l'indice des prix à la consommation, un ajustement du contrat de base sera fait annuellement pour la durée du contrat.

**6 votes pour
1 vote contre (Conseiller Steve Cyr)
Motion adoptée.**

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par la conseillère Francine Caron à 19h43.


Jean-Pierre Ouellet
Maire


Francine Bossé
Greffière

